



**DIRECTION
DE LA COMMUNICATION EXTERNE**
Hôtel de ville

COMMUNIQUE

Vigilance : démarchage d'entreprises non mandatées

La ville d'Aulnay-sous-Bois tient à vous informer qu'elle n'a mandaté aucune société afin de vérifier les charpentes de vos habitations. C'est pourquoi, nous vous demandons de rester vigilants si toutefois vous êtes démarchés.

Nous vous rappelons aussi que, légalement, vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 7 jours ouvrables après la signature de toute commande, en adressant à l'entreprise une lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter les services de la Mairie au 01.48.79.63.63.

HÔTEL DE VILLE

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE – BP56 – 93602 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX – TEL. : 01 48 79 63 63 – FAX : 01 48 79 63 09 –
Web : www.aulnay-sous-bois.com